

Direction des Affaires générales  
Décision n°2022 -003

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC  
CAMPUS CONDORCET**

Vu le décret N° 2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret N°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu la délibération n°2019-18 du Conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet en date du 25 juin 2019 adoptant la tarification des espaces du Campus et de la possibilité accordée au Président d'y déroger par voie de décision,

Considérant l'intérêt particulier pour l'établissement public Campus Condorcet de mettre à disposition de la Fédération Nationale d'Education et de Promotion de la Santé le pôle socio-médical situé au rez de chaussée du bâtiment recherche SUD, bureaux n°0.001 et n°0.002, pour la tenue de permanences à destination des chercheurs, étudiants, personnels administratifs, riverains et plus largement de tous les usagers du campus,

**DECIDE**

**Article unique :**

La Fédération Nationale d'Education et de Promotion de la Santé est autorisée à occuper le pôle socio-médical situé au rez de chaussée du bâtiment recherche SUD, bureaux n°0.001 et n°0.002, moyennant le versement d'une redevance spécifique d'un montant de 100 € HT par an et par mètre carré (m2), pour une durée et selon des modalités précisées dans une convention de mise à disposition entre l'établissement public Campus Condorcet et de la Fédération Nationale d'Education et de Promotion de la Santé.

Fait à Aubervilliers, le 10 janvier 2022

Jean-François Balaudé

Président de l'EP Campus Condorcet



Affichée et publiée le 11 janvier 2022  
Exécutoire le 11 janvier 2022

**Onze membres  
pour un campus**

Centre national  
de la recherche  
scientifique

École des hautes  
études en sciences  
sociales

École nationale  
des chartes

École Pratique  
des Hautes Études

Fondation  
maison des sciences  
de l'homme

Institut national  
d'études  
démographiques

Université Paris 1  
Panthéon - Sorbonne

Université  
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8  
Vincennes Saint-Denis

Université  
Paris Nanterre

Université  
Sorbonne Paris Nord